

Denise **Mottaz-Rochat**, à Penthaz;
Maryline et Alain **Martin-Mottaz**, leurs enfants Simon et Lucie, à Cossonay;
Sylviane et Paul-Henri **Pache-Mottaz**, leurs filles Aline et Cécile, à Epalinges;
Jean-Pierre **Mottaz-Arn**, à Vufflens-la-Ville et famille;
Céline **Potterat-Mottaz**, à Yverdon et famille;
Marylise **Mottaz-Loeffler**, à Penthalaz et famille;
Madeleine **Morier-Rochat** et son ami Werner, à Chavornay et famille;
Georgette et Albert **Banderet-Rochat**, à Champagne et famille;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Georges MOTTAZ

enlevé à leur tendre affection le 7 janvier 2016, des suites d'une pénible maladie, dans sa 70^e année.

Le culte d'adieu sera célébré au temple de Penthaz, le mardi 12 janvier à 14 heures.

Honneurs à la sortie de l'église à 14 h 30.

La famille remercie le personnel de l'hôpital d'Yverdon, pour son accompagnement.

Adresse de la famille: Chemin de Floret 6, 1303 **Penthaz**.

*Lorsque le Seigneur vit que le chemin était trop long,
la colline trop abrupte et la respiration trop difficile,
il entoura tes épaules de son bras et dit: «Viens à la maison».*